



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

EXTRAIT CONFORME DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie, tenue le neuvième jour de mars deux-mille-vingt-deux, à 19 h 30, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-404

Règlement visant à abroger le règlement numéro 2014-314 *Création d'un fonds éolien de développement*

CONSIDÉRANT QUE le 26 novembre 2014, le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie a adopté, lors de sa séance ordinaire, le règlement numéro 2014-314 intitulé *Création d'un fonds éolien de développement*;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Haute-Gaspésie n'a effectué aucune opération financière dans ce fonds;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC juge opportun d'abroger ce règlement;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été dument donné lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie tenue le 8 février 2022.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL SOUCY ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE adopte le règlement suivant :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement numéro 2022-404 s'intitule *Règlement visant à abroger le règlement numéro 2014-314 ``Création d'un fonds éolien de développement``*.

ARTICLE 3

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE NEUVIÈME JOUR DE MARS DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.

(S) GUY BERNATCHEZ, PRÉFET
(S) MARYSE LÉTOURNEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

*Copie certifiée conforme
(Sous réserve de son approbation)
À Sainte-Anne-des-Monts
Ce 22^e jour de mars 2022*

La directrice générale et greffière-trésorière,

Maryse Létourneau

Destinataire (s) :

- c.c. - M. Guy Bernatchez, préfet, MRC HG
- Mme Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière, MRC HG
- M. Jean-Simon Vigneault, directeur général adjoint, MRC et CLD HG
- M. Jérôme Emond, coordonnateur aux ressources financières, MRC HG

Avis public affiché sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie